

CA Afea 16 juin 2015

Skype à 17h

Présents : *Françoise (17h15), Vanessa, Baptiste, Marlène, Alexandre, Valérie, Anne-Sophie, Jean-Baptiste, Jonathan, Fabienne.*

Pouvoir : *Françoise pour Catherine, Vanessa pour Sophie, Valérie pour Laurent, Valérie pour Charlotte, Anne-Sophie Pour Gilles.*

Point sur le Congrès 2015

Intervenants plénières : Françoise accueillera Amalia dimanche soir à l'aéroport, Alexandre et Fabienne se chargent d'Evelyn et Edouardo. Tous les intervenants des plénières logent à l'hôtel Croix Baragnon, sont libres de leurs soirées et seront défrayés pour leurs repas du soir.

Accueil :

Documents fournis : Fabienne nous informe de ce qui a été décidé par le Comité d'organisation de Toulouse (COT) : un sac contenant un badge, le livret des résumés, les certificats de présence, les tickets CROUS, un carnet, un plan de Toulouse sera remis à l'accueil. Le contenu de ce « dossier intervenant » n'a pas été discuté en CA au préalable, lequel CA n'a donc pas statué et n'a pu qu'accepter a posteriori tant le contenu que le budget pour ce poste qui s'élève à ±1100€.

Documents disponibles sur le site : Le programme détaillé final est sur le site. Les logos des financeurs sont OK. A ce propos, Jonathan nous informe que la SFE (Société française d'ethnomusicologie) souhaite adhérer, mais ses membres ne pourront être présents au congrès en raison de la tenue de leur propre congrès en des dates très proches.

Signalétique : Le comité local s'en occupe.

Ouverture du congrès : Comme annoncé par mail, Chantal Bordes (section CNRS, HCERES membre du LISST-CAS) a répondu favorablement à la sollicitation de Fabienne. Le Président de l'université n'a pas encore répondu au mail.

La question de l'invitation du Président de l'Université, du Vice-Président recherche, du directeur LISST et du département anthropologie est à nouveau discutée, faisant suite aux échanges de mails précédents sur le sujet. L'ensemble des membres du CA qui n'appartiennent pas au comité local (COT) approuve l'invitation du premier faite au nom de l'association suite au refus de Fabienne de s'en occuper. Fabienne évoque les relations

locales faisant penser qu'une allocution du président au congrès n'était pas une bonne idée et qu'il revenait au comité local de s'en occuper.

En ce qui concerne l'invitation du directeur du LISST et du responsable de la section d'anthropologie Fabienne justifie le choix d'inviter uniquement Chantal Bordes pour éviter une redondance avec les autres membres du laboratoire. Aux questions de Marlène quant aux « tensions » au sein du laboratoire LISST qui ne concernent pas l'Afea, et de savoir si Chantal Bordes est bien représentative des membres du LISST, Fabienne répond d'une part que C. Bordes est la personne la plus consensuelle du laboratoire, d'autre part qu'elle est très impliquée dans l'organisation du congrès, puisqu'elle est dans le comité scientifique.

La discussion concernant l'invitation du directeur du LISST reste ouverte car elle continue de poser question : la majorité du CA ne comprend pas pourquoi celui-ci ne pourrait pas être invité.

Alexandre et Fabienne signalent que les différents financeurs ont été invités par courrier, envoyé trois semaines avant le congrès.

Organisation matérielle : Le CA, en dehors de Fabienne et Alexandre, pose la question de son aide dans l'organisation qui leur échappe complètement.

=> Réponses de Fabienne et Alexandre

Pour la soirée festive de mercredi, un mail a été envoyé demandant aux participants intéressés de se préinscrire par retour de mail. 55 réponses pour l'instant et environ 70 personnes au total sont inscrites en comptant les locaux. Selon Alexandre, l'aide proposée par les membres du CA (hors COT) pour l'élaboration de cette liste n'est pas nécessaire car l'information sera agrégée aux autres informations (adhésion, inscription) dans une liste unique. Il rappelle que le nombre des places étant limité à 150, il faut s'inscrire rapidement. Le prix de la soirée a été fixé à 5€ par personne.

Pauses : le comité local s'en occupe. Fabienne signale le problème pour l'approvisionnement en eau qui va représenter l'équivalent de 3 palettes ; problème qui a été solutionné avec l'option d'une livraison des palettes par un prestataire pour avoir l'eau nécessaire (coût environ 300€). Les membres du CA soumettent la possibilité d'aller chercher de l'eau en voiture dans les magasins les plus proches.

Repas (midi) : Alexandre et Fabienne informent le reste du CA de leur organisation. L'inscription se fera chaque jour à l'accueil pour les repas de midi au CROUS. Le COT a décidé une prise en charge financière par l'AFEA. Une table est prévue pour la distribution des tickets. La base négociée avec le CROUS est de 150 repas en moyenne par jour. Seuls les repas pris seront à payer au CROUS.

Toutes les salles sont équipées de vidéoprojecteur. Si des problèmes logistiques surviennent (retro, etc.), il faudra se référer à l'accueil qui fera venir un technicien.

La diffusion du film d'Herzog sera en amphi avec des enceintes donc un bon niveau audio.

Sogip subventionne.

La fermeture des salles du congrès le soir sera assurée par l'équipe d'accueil COT.

A la question de Françoise sur l'aide que les gens du CA (hors COT) peuvent apporter sur l'organisation, Alexandre répond qu'il n'y a pas besoin des membres du CA sur des postes en particulier. 20 personnes en local sont déjà prévues. Françoise propose qu'on s'organise pour qu'il y ait des membres du CA de l'AFEA chaque jour à l'accueil (une permanence pour ceux qui ne sont pas sur les ateliers).

Toutes les salles seront regroupées au 1^{er} étage et dans l'amphi en bas. AG et plénière du lundi se tiendront dans un autre bâtiment.

Fabienne propose qu'un grand panneau à l'entrée soit prévu pour informer des salles chaque jour et qu'un affichage du planning quotidien soit fait sur chaque salle. Le programme détaillé annonçant les salles sera mis le soir par Fabienne sur sciencesconf. Alex hésite car il peut y avoir des changements de salle au dernier moment, il est donc réticent pour le mettre en ligne. De plus il est mieux de mettre les programmes à l'accueil pour que les auditeurs libres passent par l'accueil. Françoise suggère de sortir la mention « salle : » qui figure pour chaque atelier sur le programme détaillé déjà déposé sur le site.

L'accueil de l'AFEA aura lieu le premier jour sur le parvis. Les autres jours il se fera au sein du bâtiment à l'entrée. Dès l'arrivée dans le bâtiment, les gens pourront ainsi se diriger vers l'accueil.

Alexandre envoie par mail aux membres du CA (non COT) le livret avec les résumés, qui est déjà revenu de chez l'imprimeur. Fabienne est satisfaite de la version papier, que les autres découvriront le 29.

Le livret envoyé par Alexandre correspond à une version imprimeur, « encombrée » de mires et autres repères ainsi que de la numérotation de paragraphe, ce qui ne convient pas pour une version électronique que l'on pourrait déposer sur le site Internet du congrès.

Jonathan demande à Alexandre d'envoyer les dernières versions corrigées des fichiers des participants ou le livret sous Indesign pour que les résumés soient mis à jour sur le site du congrès (des modifications ayant été demandées et non déposées sur sciencesconf.)

Plusieurs membres du CA s'accordent sur la nécessité d'actualiser le site du congrès afin de transmettre toutes les informations concernant le congrès au prochain CA. Alexandre refuse formellement de donner les fichiers sous Indesign, il ne les transmettra que sous la forme PDF du livret, dans sa version imprimeur -le CA ne dispose pas d'autre version- arguant que les résumés sont disponibles dans la messagerie roundcube. Il tient à rappeler qu'il avait averti en bureau en mars qu'il ne ferait pas ce travail-là sur le site configuré à cet effet, bien que cela ait été décidé en CA.

Pour conclure sur l'organisation du congrès, Françoise demande à Alexandre et Fabienne si tout est ok, Alex pense que oui.

Au sujet des tables pour les associations : il n'y a pas de demande particulière des associations pour avoir une table, mis à part la SEH. La Société d'ethnologie française s'est arrangée avec la librairie. Il y a peut-être possibilité pour les associations de déposer des livres à la librairie. Il n'y a pas d'espace possible à proximité de l'accueil pour proposer des tables aux associations, par contre des documents pourront être mis à disposition sur les banques d'accueil. Seule une salle pourrait être disponible. Baptiste traite la demande de la SEH.

BUDGET :

Aucun devis ou facture n'a été présenté au CA, et le budget prévisionnel ne comporte pas tous les détails des dépenses parfois regroupés/amalgamés (notamment dossier intervenant).

Paiements en instance : Suite au dépôt du budget prévisionnel sur la Dropbox, il y a deux jours par Alexandre, Françoise a constaté que la somme promise par l'ENTPE n'était pas versée. Elle a pu régler le problème : la somme est désormais mise au paiement, mais elle ne sait pas si le virement arrivera avant le congrès.

Suite au mail de relance envoyé le 15/06 par Alexandre via le site du congrès, Françoise s'est aperçue que son inscription n'était pas finalisée, alors qu'un bon de commande avait été envoyé le 4/04. Alexandre ne l'a pas reçu, il doit donc être renvoyé par mail. Françoise et Alexandre s'interrogent sur les pertes de BC et espèrent que ce cas est unique.

Alexandre précise qu'il a écrit à chaque participant n'ayant pas encore réglé ou ayant réglé de manière incomplète sa participation au congrès, afin de prémunir d'éventuels problèmes. À ce jour, sur 300 inscrits, à part Françoise, il se peut qu'il y ait un autre courrier a priori non arrivé, la personne est en train de vérifier.

Françoise demande s'il existe une liste des gens qui se sont inscrits. Alexandre répond qu'il a envoyé un mail à ceux qui n'ont pas envoyé leur adhésion et/ou qui n'ont pas payé l'inscription au congrès. Françoise propose de faire le bilan au niveau des ateliers pour vérifier que tout le monde a bien payé. Alexandre dit que c'est déjà fait.

A la demande de Vanessa qu'Alexandre mette sur la Dropbox la liste des adhérents, Fabienne répond que cela demande trop de temps de faire ce dépôt, compte tenu de la surcharge de travail d'Alexandre. Il est décidé qu'une fois par mois la liste actualisée des adhérents (individus et associations) devra être déposée dans la Dropbox afin de faciliter la gestion des affaires courantes de l'association et que chaque membre du CA puisse s'y référer, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors.

D'autre part il est envisagé de mettre en place une procédure systématique d'envoi d'une confirmation d'inscription et d'une attestation pour les impôts lors d'une adhésion. Suggestion en sera faite au prochain conseil d'administration.

Alex informe que le laboratoire ADES n'a pas envoyé de remboursement. Anne-Sophie répond qu'il faudra récupérer le justificatif auprès de la personne une fois le voyage effectué, puis envoyer ces documents ainsi que le RIB pour que le laboratoire puisse effectuer le remboursement.

Le centre Norbert Elias est en cours de règlement, le virement devrait arriver. Pour Midi-Pyrénées, ce sera fait après coup.

Le budget a un peu augmenté par rapport aux estimations établies le 23/07/14 au niveau de la restauration et des pauses, soit environ 400 € supplémentaires, reste environ 4600 €.

Concernant les demandes de défraiement exceptionnel soumises lors de mails préalables au CA par Jonathan Valérie et Jean-Baptiste (tous les trois non-statutaires) et ayant recueilli l'avis très favorable de Gilles Raveneau, Catherine Baroin et Laurent Sébastien Fournier (absents lors de ce CA) ; Alexandre et Fabienne opposent les raisons de principes qui ont prévalu jusqu'alors à l'Afea : aucun défraiement n'a jamais été accordé aux membres du CA.

Vanessa est au contraire favorable à ce défraiement. Marlène se joint à Vanessa et insiste sur le bienfondé d'aider les membres du CA dans le cadre de leurs déplacements dans l'intérêt de l'AFEA et ainsi éviter des non-participations sur critères financiers. Elle propose que soit réfléchi une ligne budgétaire à cet effet.

Fabienne dit qu'il n'y a pas besoin d'aide des membres du CA pour ce congrès, et que les demandes d'aide au déplacement pour les intervenants au congrès non statutaires ou étudiants auraient dû être faites bien en amont. Françoise précise que l'on n'était pas sûr à l'époque que cela rentre dans le budget.

Dans les trois cas il s'agit d'une demande ponctuelle et exceptionnelle de défraiement pour aider à couvrir les frais occasionnés pour pouvoir participer à ce congrès et/ou être disponible en cas de besoin pour la gestion de l'accueil ou l'organisation et pouvoir assister à l'Assemblée générale annuelle de l'association qui se tient dans le cadre de ce congrès et qui apparaît aux 3 demandeurs comme un moment fort de la vie de l'association pour lequel il leur semble important d'être présents. Ces demandes ont été soumises tardivement, c'est-à-dire lorsqu'une certaine visibilité du budget a été possible et/ou à la suite de quiproquos. Fabienne trouve que cela pose problème car elle considère que les membres du CA ne doivent pas être rémunérés, ce qui n'est pas l'objet de la demande. Marlène souligne qu'il est important de soutenir les membres du CA qui ont des difficultés pour payer le déplacement. Elle propose qu'il y ait une évolution sur cette question. Alexandre ne trouve pas que cela soit le bon moment pour cela et Françoise, d'accord avec Alex sur le principe afin de ne pas engager le prochain CA élu, propose d'apporter une réponse favorable à ces demandes à titre exceptionnel (le congrès étant un événement et l'aboutissement d'un travail collectif) et car le budget le permet ; et cela sur le modèle des 30 personnes aidées : soit 40€ pour les transports et 20€ pour les nuitées avec un maximum de 3 nuits. Après discussion, tout le monde s'accorde pour attribuer cette aide ponctuelle aux 3 membres

demandeurs, en raison du caractère exceptionnel du congrès. Pour les prochains congrès, il faudra suggérer au prochain CA la possibilité d'allouer un défraiement aux membres, en veillant à lui garder un caractère exceptionnel en tant qu'aide ponctuelle.

Françoise précise qu'il est légitime de prendre en charge certains frais engagés (hors activités bénévoles) pour la préparation du congrès ; elle propose donc avec l'accord du CA de rembourser Alexandre pour ses pleins d'essence, lequel décline au motif que les sommes engagées sont minimales.

Site sciencesconf : il est rappelé qu'il est nécessaire d'actualiser les résumés déposés afin de les rendre accessibles à tous pour l'avant et l'après congrès. Pour l'instant ils ne sont accessibles qu'aux membres du CA en se loguant sur le site Démesure créé sur la plateforme sciencesconf. ou via une recherche spécifique par Google.

Le problème étant, pour le CA, qu'Alexandre n'a prévu qu'une version papier du livret (cf. livret PDF version imprimeur ci-dessus), qui ne convient pas pour un dépôt électronique. Il ne prévoit pas de faire une version électronique et refuse de transmettre le fichier contenant le livret du congrès avec les dernières versions des résumés (en sus de la version imprimeur en PDF). De plus Alexandre ayant décidé de ne plus utiliser sciencesconf en a averti le CA, obligeant donc le CA à récupérer les résumés un par un (copiés à partir de la version PDF imprimeur du livret), et à les compiler pour en refaire une édition, c'est-à-dire à réitérer un travail que lui-même a déjà largement entamé.

Alexandre et Fabienne partent.

Présents : Françoise, Vanessa, Baptiste, Marlène, Valérie, Anne-Sophie, Jean-Baptiste, Jonathan + pouvoirs

Le CA note qu'il y a un réel problème pour travailler de manière collective. Est-ce normal que des documents issus d'un travail collectif ne soient pas partagés avec les autres membres du CA ? De la même manière, le CA découvre au fil de cette réunion et des mails précédents, nombre de décisions engageant l'Afea prises par le COT. De même, ce n'est que lors de ce CA (16 juin) que le CA a accès à un budget prévisionnel présentant les dépenses effectuées ; jusque-là seules les recettes apparaissaient sur le budget prévisionnel transmis au CA et ce malgré les demandes répétées du CA.

Françoise propose de faire un bilan de la mandature du CA et de cette organisation de congrès, lors d'un CA extraordinaire le 24 juin. Elle y voit un moyen d'aborder les dysfonctionnements qui nous ont empêchés de mener sereinement et totalement la tâche pour laquelle nous avons été mandatés. L'objectif étant d'en tirer des enseignements pour le fonctionnement futur de l'association (statuts de l'association non protecteurs) et pour l'organisation du 3^{ème} congrès (coordination avec CO éloigné). Tous les présents regrettent une impossibilité de certains de travailler en collectif et l'impossibilité pour le reste du CA

d'enrayer cette tendance. Certains considèrent que, compte tenu de la proximité du congrès, il n'est pas possible d'entreprendre des discussions qui pourraient nous conduire à de graves conflits.

Cependant, la majorité s'est exprimée pour faire un bilan post-congrès sous forme d'un bilan écrit abordant ces difficultés à transmettre au prochain CA afin qu'il tire les enseignements de cette expérience et ne reproduise pas les mêmes erreurs.

C'est dans cette optique d'une conception plus collective des décisions et actions, qu'il est souhaité qu'en accord avec les statuts de l'association, le bilan moral soit validé par le CA avant d'être présenté en AG, ainsi que le bilan financier.

Organisation de la prochaine AG

Il est donc nécessaire que chacun des membres du CA dispose des bilans moral et financiers (congrès + AFEA) avant la prochaine AG : pour le 24 juin au plus tard afin qu'ils soient approuvés par le CA.

Pour finaliser la convocation des membres, il faut leur envoyer une convocation comportant un ODJ et le lieu où se tiendra l'AG. Elle sera déposée sur le site Internet de l'AFEA avec les documents nécessaires (pouvoir, formulaire de candidature).

Valérie s'occupe de l'ordre du jour et de récupérer les pouvoirs.

Françoise prend en charge les bulletins de vote (avec 2 X 12 entrées, et l'urne doit être fournie par le COT).

Françoise/ Valérie/ Anne-Sophie/ Jonathan prennent en charge l'organisation générale de l'AG.

Quels membres du CA souhaitent se représenter ? La majorité est indécise. Seule Vanessa se retire comme annoncé. Marlène signale que le CIRIEF se représentera, mais ne sait pas encore qui sera mandaté. Baptiste souhaite se représenter comme représentant d'AMADES mais doit le valider avec le CA d'Amades.

Transmission au prochain CA

Point sur l'édition de la revue de CR :

La publication de cette revue était prévue pour le congrès. Compte tenu de divergence d'opinion sur la qualité de la publication et du retrait de leur CR d'Alexandre et Fabienne et de celui d'une de leur connaissance, la majorité du CA s'est prononcée en faveur de l'ajournement de la parution.

A l'unanimité, les présents se prononcent pour une sortie en octobre 2015. Des corrections ont été demandées à l'un des auteurs qui s'est engagé à les rendre pour le congrès. Un mail annulant définitivement la sortie de la revue ayant été envoyé par Alexandre, il reste à savoir dans quelles dispositions d'esprit sont les auteurs. (Baptiste se charge de recontacter

Aline, Françoise est en contact avec Sophie). De plus, comme il ne reste que 3 CR, il faudra motiver lors du congrès des personnes qui seraient intéressées pour rédiger de nouveaux CR. Il est proposé le nom de Ismaël Moya (Lesc) qui avait prévu de faire un CR et qui était en retard pour rendre sa copie. Un comité de lecture doit d'ores et déjà être mis sur pied. Se proposent Marlène, Françoise, Anne-Sophie (et....). Une liste des numéros thématiques de revues doit être établie et soumise au CA afin de les proposer à des collègues spécialistes des thèmes traités. (Anne-Sophie, Françoise, et...?).

Le prochain CA choisira d'en faire une revue papier ou en ligne. Mais il est nécessaire de disposer des devis déjà établis par des imprimeurs et de les mettre sur la Dropbox, cela donnera une idée du coût en version papier.

Alexandre garde ses droits pour la maquette et le titre *Critique anthropologique* qu'il a pensés pour cette revue. Bien que ce travail ait été fait dans le cadre associatif et non privé, ce qui ne donne pas de droit spécifique au bénévole de privatiser un travail exécuté dans le cadre associatif, le CA décide d'accepter cette demande.

Divers

- Retour sur adhésions C. Coiffier, C. Arnault.

Charlotte Arnault a envoyé le chèque de son adhésion.

Christian Coiffier, contacté personnellement par mail par Françoise, a répondu en expliquant qu'il avait repris la présidence du CERMA, suite au décès d'Aliette Geisdorfer. Sa disponibilité est bien moindre, mais il souhaite rester informé des activités de l'AFEA. Françoise se propose de lui suggérer d'adhérer et de faire adhérer l'association dont il est président.

- La demande d'aide pour constituer le dossier Patrimoine de la Yole de Martinique qui avait été reçue sur le mail de l'association sera transmise à Laurent-Sébastien dont le laboratoire est spécialiste des questions de patrimoine

En conclusion

L'organisation du congrès semble être au point. Seule la question des invitations pour l'ouverture laisse dubitative les membres du CA n'appartenant pas au COT. Ils s'interrogent sur les maladresses qui pourraient être faites et dont les conséquences retomberaient sur l'Afea. Enfin ils soulignent que certaines décisions prises par le COT n'ont pas été soumises au CA.

Le budget : il semble important de repérer les inscriptions et les adhésions envoyées et non reçues.

Trois indemnités (déplacement + hébergement) seront versées exceptionnellement à trois membres du CA.

Penser à récupérer un justificatif de voyage auprès d'Evelyn et Eduardo afin de l'envoyer à

ADES avec les documents nécessaires.

La mise à jour du site sciencesconf semble poser des questions et devraient demander un investissement en temps avant l'AG. Jonathan cherche une solution.
